



AVIS PUBLIC
aux personnes et organismes désirant s'exprimer
sur le projet de règlement relatif aux projets particuliers de construction,
de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)
n° 2014-512 concernant l'ensemble du territoire

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 1^{er} avril 2014, le conseil municipal de la Municipalité du Canton de Shefford a adopté, par résolution, le projet de règlement intitulé « Règlement relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) n° 2014-512 ».

Description de la zone concernée :

- l'ensemble du territoire est concerné.

Ce projet de règlement a pour objet de créer un règlement relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) indiquant :

- les dispositions administratives d'un PPCMOI;
- les procédures à suivre lors d'une demande de PPCMOI;
- les projets admissibles à un PPCMOI, soit :
 - o Projets comprenant plus d'un usage principal autre que résidentiel.

AVIS est par la présente donné de la **tenue d'une assemblée publique de consultation, le 6 mai 2014, à 19 h, à la Mairie du Canton de Shefford.**

Cette assemblée publique de consultation permettra au conseil d'expliquer le projet de règlement et les conséquences de son adoption et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la Municipalité. Ce projet ne comprend pas de dispositions devant faire l'objet d'une approbation référendaire.

Donné au Canton de Shefford, ce 9 avril 2014.

(s) *Sylvie Gougeon*

Sylvie Gougeon, gma
Directrice générale et secrétaire-trésorière